



### Assemblée Générale

9 juin à 18h30 chez Anne Catherine Salberg, Rue Emile Yung 1, 1205 Genève.

**Présents : Laye, Médard, Anne Catherine, Odette, Nathalie, Marie-Laure, Hamid**

**Excusés : Corinne, Fernando**

#### 1) **Approbation du PV de l'AG de 2016**

Le PV est approuvé.

#### 2) **Rapport du trésorier(voir en fin de ce document)**

Explications sur des questions soulevées :

- En général, 20% de tous les revenus encaissés par des mandats référés par le CIM à ses membres vont à l'association. Il y a eu une exception pour Anne Catherine, pour une formation parce que l'Association Charmilles ne payait pas.
- 272 CHF de coordination pour Médard, décision du comité pour toutes les démarches.
- 500 CHF pour Médard, décision du comité (à la place de la sœur de Nathalie), pour la transformation du site.

⇒ **Décisions :**

Cotisations 2016 : Odette, Hamid et Corinne n'ont pas payé et sont priés de payer 100 CHF pour les cotisations 2016 et 2017. L'IBAN du CIM est inscrit sous rubrique « Soutenir le CIM ». Médard envoie des rappels.

Adhésion Associations tierces : Médard se charge d'écrire les lettres nécessaires pour quitter le GPM et Kultura.

#### 3) **Rapport d'activités du CIM 2016(voir en fin de ce document)**

Adhésion FSM-DSM : les membres non-titulaires FSM du CIM pourraient cotiser moins pour ne pas avoir une double-adhésion alors qu'ils ne font pas de médiations.

Anne Catherine propose de baisser les cotisations du CIM.

Nathalie et Laye proposent que les membres non-titulaires ne soient pas des membres actifs du CIM.

⇒ **Décisions :**

Statut des membres pourra être rediscuté dans le cadre de la refonte des statuts du CIM.

Par la suite, Cilgia envoie à Mme Arbitter de la FSM la liste des membres certifiés (membres de soutien ne figurent déjà plus dans la liste des membres certifiés FSM; clarifier statut des membres actifs du CIM non certifiés).

Pour 2017, les membres non-titulaires sont dispensés de cotisation au CIM.

Rapport approuvé.

#### 4) **Admission des nouveaux membres du CIM**

Marie-Laure Canosa se présente : Formation en relations internationales, travail pour le CICR – zones post conflits, où elle avait souvent une position de médiatrice (p.ex. Abkasia/Géorgie), entre gouvernement et le CICR (représentant les administrés) dans une démarche de rétablissement de la confiance mutuelle.

Entrepreneuse (crêperie) pendant quelques années.

Formation de médiation à l'IUKB, enseignement primaire, travail de DAS : création d'un dispositif de médiation pour le DIP (connaît Fernando pour avoir fait un entretien avec lui).

Diffusion du droit humanitaire. Récemment, travail de recherche présenté au DIP pour aborder les problèmes d'harcèlement difficile à régler (seuls les directeurs peuvent s'adresser au guichet « Le Point »,

et le Groupe Confiance est réservé aux professionnels). Sa proposition est de mettre en place un interlocuteur supplémentaire, auquel les parents peuvent s'adresser.

Espagnole et suisse, russophone, anglais.

Formulaire est rempli.

⇒ **Décisions :**

Il a été clarifié que le CIM ne fait pas de médiations.

Cooptation de Marie-Laure à l'unanimité.

Médard mettra à jour le site avec sa photo (pas en PDF) et un petit texte.

Après, Cilgia envoie son contact à Mme Arbitter.

## 5) Retour sur la rencontre avec la Caritas / Projet ROM

Etaient présents: Laye, Médard, Odette et Cilgia. Deux des quatre chargés du projet ROM (Chera et Pauline) ont souhaité rencontrer le CIM pour mieux comprendre nos projets et parler de possibles synergies pour les activités que nous menons.

Elles ont exposé leur projet pilote de médiation avec les communautés Rom de Genève, qui est entrain de se terminer, et qui sera peut-être reconduit en automne (octobre).

En substance, ce projet a cinq volets et implique les travailleurs hors-murs de la FASE :

- accès aux droits communs (soins à l'hôpital, à l'administration des poursuites, aux services de la police pour les disparitions de personnes etc.)
- médiation (informelle, curative et préventive)
- création d'espaces de parole interculturelle dans les quartiers (thérapie communautaire intégrative) et formation de 3 jours
- accès à la formation
- soutien du pouvoir d'action

Anne Catherine supervise les 4 personnes responsables et intervenantes dans ce projet.

Tandis que la reconduction du projet vise les mêmes populations-cibles, les responsables du projet ont été interpellés par d'autres instances (comme la police) pour l'élargir à d'autres populations, notamment par exemple les africains de l'ouest anglophones (d'où leur email il y a quelques semaines à la recherche de médiateurs), **pareillement précarisés**. Pour ce faire, la CARITAS doit définir les bénéficiaires, appréhender leur réalité (leur histoire, les problèmes qu'ils rencontrent, les problèmes rencontrés par les institutions avec elles) et engager deux médiateurs au profil approprié pour entrer en contact avec elles et susciter leur confiance. La CARITAS a pensé, entre autres, au CIM, car elle a entendu parler du projet du parc Voltaire et pensait que nous intervenions toujours sur le terrain.

Laye et Médard ont expliqué que le CIM aujourd'hui, composé de médiateurs professionnels, intervenait dans la formation de personnes ressources plutôt qu'auprès du public, comme l'a aussi fait Anne Catherine pour le projet ROM. Il y a eu ensuite une longue discussion sur la pertinence d'un tel projet avec des migrants ouest africains anglophones.

Autre sujet évoqué pendant la rencontre, la valorisation du matériel audiovisuel et les contacts obtenus dans le cadre du Forum de médiation interculturelle organisé il y a quelques années par le CIM et Kultura. Pauline et Chera sont très intéressées par les fruits du forum et le mapping des intervenants sociaux liés à la médiation professionnelle et la médiation informelle sur la place de Genève. Elles souhaitent organiser une journée de travail avec un certain nombre d'intervenants sociaux autour de la médiation comme mode de régulation de conflits.

Discussion entre Nathalie et Michel : uniquement utilisable dans le cadre de formations, et avec des explications (c'est ce qui avait été convenu avec les personnes filmées). Pas de mise à disposition au grand public. Quelle est la durée de ces films (pratiques qui évoluent, ils ne sont peut-être plus d'actualité) ? Journée sur l'interculturalité à l'HETS : Chercheuses de l'HETS, Monica et Julia.

⇒ **Décisions :** Le CIM ne veut pas s'engager dans la réplique du projet ROM pour une autre population cible.

## 6) Retour sur le projet de la Ville de Genève « Modérateurs de nuit aux Pâquis »

Séances de travail entre Anne Catherine et Nathalie, puis entre Anne Catherine et Laye.

**Explications :** Papier de Mme Cauvin est incompréhensible. Un résumé d'Anne Catherine ressort les grands points du projet.

**Conclusions :** pour mener à bien ce projet, il faut une structure qui emploie les gens. Ils estiment que la

CARITAS pourrait être cette structure, d'autant plus que les médiateurs du projet ROM ont l'expérience de la rue. Importance de créer du réseau, la prostitution des ROM aux Pâquis est un immense problème, relation avec les APM.

⇒ **Décisions :**

Si un partenariat avec CARITAS est possible pour conjointement piloter le projet, le CIM assumerait la formation et le suivi des professionnels sur le terrain (pendant 6 mois).  
Postulation du CIM par Anne Catherine ; Aspects administratifs Pauline et/ou Chera.  
Laye parle à Francesca Cauvin pour connaître l'état des lieux politique (voté ou repasse en commission ?) et le cas échéant, l'échéance pour envoyer une offre.  
Si le conseil vote en faveur du projet, Anne Catherine voit CARITAS pour préparer l'offre.  
Le dossier sera rédigé avec des volontaires du CIM (Marie-Laure et Laye).  
Mise au courant régulière.

**7) Retour sur le projet de l'Université de Genève / TPG « Quelque chose qui Tram »**

Laye a participé au projet de Fernando. Université de Genève et le Grand Genève. Bus d'Annemasse jusqu'aux Eaux Vives. Comédiens jouent un conflit dans le bus, le médiateur intervient. Sensibilisation du public. Comédiens très professionnels. La médiation est arrivée à un accord. Réaction du public était vive au début. Rapidement, expliqué que c'est une mise en scène. Matériel audiovisuel à mettre sur le site du CIM.

Offert le cachet à une organisation humanitaire.

**8) Retour sur le projet de l'Observatoire des droits culturels de Fribourg**

Le CIM a accepté de devenir partenaire du projet, plus particulièrement pour les volets « Culture de quartier » et « Valorisation des intermédiations culturelles ». Anne Catherine et Odette ont fait parvenir au Prof. Meyer Bisch un devis pour les prestations du CIM dans ce cadre là. Les tarifs officiels du CIM sont de 130 CHF par heure, mais pour ces événements, le CIM proposera certainement un forfait.

Le projet est construit « en cascade », à savoir que les résultats des tables rondes fondent la substance pour les ateliers, et les ateliers permettront d'identifier les besoins en formation.

L'idée serait de faire intervenir les médiateurs professionnels du CIM :

- dans les tables rondes
- éventuellement, dans les ateliers interactifs qui en résultent
- éventuellement dans les formations consécutives

Le CIM est également prêt à aider dans la rédaction de textes, et d'apporter ses idées sur le contenu, soit dans le cadre de réunions, soit par écrit.

**9) Retour sur la séance du CIM avec Monique Eckmann**

Organisation d'une séance commune pour discuter du projet et mettre en marche un plan d'action.  
Date proposée : Doodle mois d'août pour une date à partir de mi-septembre.

**10) Demande pour une demi-journée de formation en Valais**

Via Stephan Auerbach, SSI Suisse, demande de formation de délégués à l'intégration prévue le 18 juillet (matinée 3heures) en Valais (Crans-Montana). Travail sur des cas concrets que les délégués traitent, envoyés au préalable.

600 CHF pour les 3 heures plus défraiement voyage.

⇒ **Décisions :**

Le CIM décide de ne pas accepter cette invitation  
Nathalie répondra à Stephan.

**11) Divers**

Soirée Bains des Pâquis : **lundi 24 juillet 18h**

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016**

Le CIM a tenu trois réunions ordinaires durant l'année 2016 (8 mars, 22 septembre et 9 novembre), une AG (26 avril) ainsi que la traditionnelle sortie annuelle des membres aux Bains des Pâquis.

### **Membres**

L'association comptait en 2016, sept membres actifs et cinq membres de soutien. Il a été décidé pendant la dernière réunion du CIM de retirer pour 2017 Janine et Enver comme membres actifs. Et de proposer à Corinne d'être cooptées. Un nouveau membre de soutien est intégré au CIM : Odette.

### **Gestion de la boîte postale**

Le CIM a liquidé sa boîte postale. La nouvelle adresse du CIM est la suivante : c/o Cabinet de médiation, 1, rue Emile Yung, 1205 Genève (c'est Anne Catherine qui recevra le courrier du CIM dorénavant).

### **Médiations**

Il n'y a pas eu de demandes de médiations.

### **Inscriptions aux tableaux des médiateurs**

Il n'y a pas eu de nouvelles inscriptions au tableau des médiateurs.

### **FSM-DSM**

Le CIM a entamé les démarches auprès de la FSM pour que le collectif devienne membre de l'organisation faitière nationale.

Anne Catherine et Laye ont participé au mois de juin aux Journées Suisses de Médiation organisées tous les deux ans par la FSM à Bâle.

Le CIM a été accepté comme membre en 2016 (cotisation à partir de 2017). Cette adhésion est une reconnaissance des activités du CIM et permettra plus de visibilité ; d'autre part elle permet de réduire la cotisation des membres certifiés FSM (300 CHF au lieu de 400 CHF - **250 CHF certification, 50 CHF pour être membre.**). Il faut clarifier le statut des membres du CIM qui ne sont pas certifiés FSM (s'il y a une cotisation ou pas).

### **Fédération genevoise de médiation (fgm)**

Nathalie a été désignée par le CIM et élue par l'assemblée générale de la FGM (alors encore l'Association MédiationS) dans son comité. L'idée à la base de la présence du CIM au comité FGM était d'aiguiller les discussions sur les questions d'interculturalité.

Le travail de la FGM en 2016 s'est surtout concentré sur l'adoption des nouveaux statuts et la refonte des activités et de la structure.

Le CIM a participé au tournus de la Permanence InfoMédiation (ACS, NLT et AM) et déposé des dépliants. Malheureusement la PIM est en danger de disparition, un appel à la relève est lancé par la FGM.

### **Forum sur l'interculturalité**

Aucune valorisation de ces journées n'a été menée en 2016.

### **Promotion**

Site Internet du CIM : Médard a relooké et mis à jour le site du CIM en postant aussi les PV des AG et les documents audiovisuels du Forum. On pourrait développer un espace intranet avec les PV des séances ordinaires et autres documents pertinents.

Interprètes de la Croix-Rouge : la lettre envoyée en 2015 au Président pour demander un entretien compte tenu de la complémentarité de nos actions a été renvoyée une seconde fois en 2016, toujours pas de réponse.

Kultura : le CIM a décidé de ne plus faire partie de l'association Kultura en 2017.

Le projet pour la journée de la médiation du 18 juin 2016 – une table ronde qui discute la médiation comme outil

de restauration après un traumatisme de guerre - n'a pas pu être réalisé.

### Identité & Services du cim

Suite à la décision de 2015 de fonctionner comme un pôle d'expertise (pour former des professionnels et intervenants) plutôt que d'intervenir comme des médiateurs, le CIM s'est penché en 2016 sur l'identité du collectif. En été, Nathalie, Médard et Cilgia se sont rencontrés pour un brainstorming sur la question de ce qu'apporte la migration à la médiation et si le CIM voulait s'embarquer dans des colloques et tables rondes sur ce sujet. Suite à cette première réflexion, le collectif a été convié à une réunion (22 septembre) basée sur les témoignages de la trajectoire de migration et la trajectoire de médiation de chacun des membres. Il a été décidé de poursuivre la réflexion et le travail en 2017 avec le regard d'une personne extérieure au CIM : Monique Eckmann.

### Projets du CIM

Projet de formation avec l'association Europe-Charmilles : L'association Charmilles a payé la totalité de la formation au CIM. Le CIM a pris contact avec le président de l'association pour décider avec lui de l'octroi de 6 heures restantes et la question des attestations. Le projet sera finalisé en 2017.

Anne Catherine Salberg a continué la supervision des responsables du projet ROM de la CARITAS.

Une demande de Mme Cauvin de la Ville de Genève (Unité Action Communautaire – Point Info) est parvenue au CIM pour un accompagnement et la formation de médiateurs de quartier (Pâquis). Le suivi se fera en 2017.

### Comptes d'exploitation 2016

Charge & revenus	Debit	Credit
<b>Charges de personnel</b>		
Honoraires (formation Anne-Catherine S)	6'496.00	
Formation ass charmilles Layé Mane	1'332.00	
Formation ass charmilles Nathalie LE Thanh	1'460.00	
Formation ass charmilles Hamid Chidmi	960.00	
Administration coordination Médard Bendelo	272.00	
<b>Dépenses générales</b>		
Cotisations Maison KULTURA	0.00	
Cotisations FGM	150.00	
Cotisations GPM	0.00	
Hébergement site internet CIM	189.50	
Site internet CIM (création nouvelle interface)	500.00	
Repas annuel du CIM	260.00	
Apéro annuel du CIM	14.45	
Frais de gestion Compte 2016	60.00	
Frais CCP, affranchissements, pments BV	39.85	
Frais divers	0.00	

Fourniture de bureau	0.00	
Actifs transitoires	0.00	
<b>Recettes diverses</b>		
Boucllement des intérêt		0.00
Versement (retrait d'espèces 260.--)		0.00
Donation		0.00
Cotisations		350.00
Revenus manifestations (BIE)		0.00
Revenus formations & médiations		13'185.00
<b>Resultat d'exploitation (solde au 31.12.2015)</b>		1'159.56
<b>Resultat d'exploitation (solde au 31.12.2016)</b>	2'960.76	
<b>Total</b>	14'694.56	14'694.56